GROUPE MONCEAU FLEURS







Groupe Monceau Fleurs

Approbation des propositions d'apurement du passif par les actionnaires et les obligataires simples

Paris, le 20 avril 2012 :

Dans le cadre de la procédure de sauvegarde ouverte au profit de Groupe Monceau Fleurs (FR0010554113 – ALMFL) le 27 octobre 2011, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société a approuvé le 6 avril 2012 à une majorité de 91,2 % des votants les modifications des termes et conditions des obligations convertibles (montant nominal total de 15.237.500 €) qui résultent des propositions d'apurement du passif de Groupe Monceau Fleurs, telles qu'annoncées et décrites par communiqué du 2 mars dernier.

La masse des obligataires simples (montant nominal total de 6.909.000 €), réunie sur seconde convocation le 16 avril 2012, s'est également prononcée, à une majorité de 81,3 % des votants, en faveur des propositions d'apurement du passif de Groupe Monceau Fleurs.

A la suite de ces réunions et de la tenue de l'assemblée générale des obligataires convertibles en date du 2 avril 2012 (voir communiqué du 5 avril 2012), la consultation des créanciers de Groupe Monceau Fleurs sur les propositions d'apurement du passif est désormais arrivée à son terme.

Plus d'informations sur le Groupe Monceau Fleurs :

http://www.groupemonceaufleurs.com/

Contacts

Groupe Monceau Fleurs

Direction financière Groupe

Philippe Misteli

Tél.: 01 69 79 69 00

p.misteli@groupemonceaufleurs.com

FTI Consulting Strategic Communications

Agence de communication financière

Guillaume Foucault

Tél.: 01 47 03 68 15

guillaume.foucault@fticonsulting.com